



Communiqué de presse
Nice, le 23 février 2023

La Ville de Nice renouvelle son soutien à Pinar Selek

En juin 2022, l'agence de presse publique turque annonçait l'annulation par la Cour Suprême de Turquie du quatrième acquittement de Pinar SELEK, prononcé en décembre 2014 par le Tribunal Criminel d'Istanbul. Le 6 janvier 2023, Pinar SELEK a été condamnée à la prison à perpétuité et un mandat d'arrêt international a été délivré à son encontre. Cette décision intervient avant même que les juges du Tribunal Criminel d'Istanbul ne se soient prononcés lors d'une première audience qui aura lieu le 31 mars 2023.

Face à cette situation extrêmement grave pour la démocratie, la Ville de Nice renouvelle son soutien à Pinar SELEK, universitaire, écrivaine et militante franco-turque qui subit depuis 25 ans un acharnement judiciaire de la part de l'Etat turc. A travers Pinar SELEK, la Ville de Nice soutient tous les objecteurs de conscience, ceux qui sont victimes d'abus, de répressions, de terreur dans un régime autoritaire dont la priorité est de faire taire toute contestation.

Le comité de soutien niçois sera représenté au sein de la délégation internationale qui se rendra au procès à Istanbul le 31 mars.

Pinar SELEK qui vit à Nice et enseigne à l'Université Côte d'Azur depuis 15 années, est aujourd'hui coupée de sa famille, menacée et privée de toutes possibilités de voyager.

Vous remerciant par avance pour l'écho que vous pourriez réserver à cette information.

Contacts presse : Samuel Anthon 04.97.13.55.63 – samuel.anthon@nicedotedazur.org
Gaëlle Missonier – 04 97 13 44 91 – gaëlle.missonier@nicedotedazur.org